

**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**  
**Union - Discipline – Travail**



**HAUTE AUTORITE POUR LA BONNE GOUVERNANCE**

**CÉLÉBRATION DE LA 8<sup>ème</sup> EDITION DE LA JOURNÉE  
AFRICAINNE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

Thème : « Mécanisme de protection efficace des lanceurs d'alerte :  
outil essentiel dans la lutte contre la corruption »

**PROJET D'ALLOCUTION D'OUVERTURE DE MONSIEUR  
LE PREMIER MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE  
D'IVOIRE**

Auditorium de la Primature, jeudi 11 juillet 2024

- **Monsieur ZORO Bi Ballo Epiphane, Président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance,**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents d'Institutions,**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,**
- **Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,**
- **Chers partenaires internationaux,**
- **Vénérés chefs traditionnels et guides religieux,**
- **Chers amis de la Presse et des médias,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et messieurs,**

Avant tout propos, je voudrais particulièrement remercier le Président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), M. ZORO Bi Ballo Epiphane, qui a bien voulu nous inviter à présider cette importante cérémonie, **marquant la célébration solennelle par notre pays, de la 8<sup>ème</sup> édition de la Journée africaine de la lutte contre la corruption.**

▪ **Monsieur le Président,**

Je voudrais, au nom du gouvernement, vous féliciter, ainsi que l'ensemble de vos collaborateurs, pour l'excellent travail que vous abattez au quotidien, afin de réduire cette « gangrène », qu'est la corruption ; cette source d'appauvrissement, d'entrave au développement et d'amenuisement des efforts d'investissements initiés par les pouvoirs publics.

J'associe à ces félicitations, toutes les institutions de la République et les autres acteurs, qui travaillent en synergie et en parfaite intelligence avec votre institution, dans le cadre de la lutte contre la corruption et les infractions assimilées.

C'est le lieu également d'adresser mes sincères remerciements aux Partenaires internationaux, qui nous accompagnent dans ce combat acharné contre la corruption en Côte d'Ivoire.

Enfin, je voudrais remercier toutes nos distinguées autorités traditionnelles et vénérés guides religieux dont la présence à nos côtés, ce jour, démontre leur engagement à jouer leur partition dans cette lutte inlassable, continue et inclusive contre le phénomène de la corruption.

- **Mesdames et Messieurs,**
- **Honorables invités,**

Depuis son ascension à la magistrature suprême, le Président de la République de Côte d'Ivoire, **S.E.M. Alassane OUATTARA**, a fait de la lutte contre les crimes économiques en général, et de la corruption en particulier, une priorité et un axe fort de son projet de société. Il a affiché sa ferme volonté de faire de la Côte d'Ivoire, un pays respectueux des normes et standards internationaux en matière de bonne gouvernance.

Cette volonté politique s'est traduite par des réformes institutionnelles et juridiques importantes, dont les plus significatives sont : ***la ratification par la Côte d'Ivoire de toutes les conventions et protocoles en matière de lutte contre la corruption ; la prise d'une loi spécifique à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées*** ainsi que ***la création et l'opérationnalisation de plusieurs institutions et organes spécialisés dédiés.***

Ces actions, mises en œuvre depuis 2013, ont contribué à une constante amélioration de la notation et du classement de notre pays par les ONG et organismes internationaux comme : Transparency International, Millennium Challenge Corporation (MCC), et la Fondation Mo Ibrahim.

- **Monsieur le Président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance ;**
- **Chers Partenaires Internationaux ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

Conscient qu'il reste encore du chemin à faire, car le phénomène auquel nous nous attaquons est complexe et changeant, nous entendons poursuivre sans relâche nos efforts.

Avec la ratification, en 2022, du Protocole de la CEDEAO, après celui de l'Union Africaine et de l'ONU en 2012, la Côte d'Ivoire s'est assurée de la parfaite synergie des textes de loi, en vue de mener **des actions conjointes avec les pays sous-régionaux et de traquer efficacement les flux financiers illicites et le blanchiment de capitaux, ainsi que le banditisme inter-Etat.**

Une coopération sous-régionale effective est nécessaire pour donner des réponses vigoureuses et efficaces à la lutte contre la corruption.

En la matière, l'accompagnement de l'Union Africaine et de toutes les autres institutions internationales, s'avère précieux. C'est pourquoi, je voudrais saluer la présence distinguée à cette cérémonie de **Madame la Représentante Permanente du Président de la Commission de l'Union Africaine en Côte d'Ivoire.**

- **Excellences, Mesdames et Messieurs,**

En faisant du « *Mécanisme de protection efficace des lanceurs d'alertes : outil essentiel dans la lutte contre la corruption* » le thème central de cette commémoration, l'Union Africaine, dans son rôle de défenseur des droits humains, trace un cadre idéal de

réflexion et de partage d'expériences diverses, pour une coordination des actions dans nos différents pays.

En effet, le lanceur d'alerte, en tant que simple citoyen qui se dresse pour protéger l'intérêt général et le bien-être de chacun, fait l'objet de violences et de tracasseries de tous genres : intimidations, révocation, licenciement, exclusion, menaces, etc.

En Côte d'Ivoire, il existe effectivement une loi sur « **la protection des témoins et des dénonciateurs** ». Ce dispositif juridique s'est vu renforcé par la création au sein du Ministère de la Justice et des droits de l'Homme, du Bureau de protection des témoins et dénonciateurs.

L'évidente nécessité de protéger **le lanceur d'alerte** commande donc que des réflexions soient menées, pour jeter les bases d'un plaidoyer sur l'adoption de lois à-propos.

Je voudrais donc, au nom de **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République**, et au nom du gouvernement, vous assurer de notre parfait intérêt et de notre volonté affichée de saisir toutes les initiatives visant à rendre efficace le combat continu contre la corruption en Côte d'Ivoire.

Dans cette optique, je voudrais rappeler la récente adoption par le gouvernement, de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption pour la période 2024-2028, prenant en compte la problématique relative à la protection des lanceurs d'alerte.

- **Chers partenaires ;**
- **Excellences, Mesdames et messieurs ;**

Je voudrais vous rassurer de la disponibilité de la Côte d'Ivoire et de la ferme volonté du Président de la République de respecter les engagements internationaux pris par notre pays, et ce, en vue d'améliorer constamment le dispositif légal, en faveur de la

protection des droits humains et garantir le bien-être de chaque Ivoirien.

Je vous souhaite plein succès dans la conduite de vos missions de lutte contre la corruption et les infractions assimilées, pour une Côte d'Ivoire débarrassée de l'un des fléaux qui minent notre siècle.

Sur ces vœux, je déclare ouverte la cérémonie de célébration officielle de la 8<sup>ème</sup> édition de la Journée Africaine de Lutte contre la Corruption.

**JE VOUS REMERCIE.**